Nouvelle page inédite désinformation en santé

Traitements « miracles », arnaques, deepfakes de médecins connus… la désinformation en santé prend des formes de plus en plus difficiles à repérer. La Fédération vous propose une nouvelle page dédiée à ce sujet avec des repères simples pour vous informer en toute sécurité.

D'après l'Observatoire de l'information en santé, les fausses informations les plus partagées sur les réseaux sociaux sont celles qui touchent à la santé et les personnes vivant avec un diabète y sont particulièrement exposées : dès qu'un intérêt pour le sujet est détecté, les algorithmes orientent vers toujours plus de contenus liés au diabète, sans distinguer les informations fiables et trompeuses. Vous nous interpellez d'ailleurs régulièrement à ce sujet : compléments alimentaires « miracles », dispositifs de mesure de la glycémie non invasifs, traitements présentés comme des alternatives au suivi médical...
Pour vous aider à démêler le vrai du faux, et à identifier les informations inventées de toutes pièces qui se tissent sur la toile, la Fédération vous propose de découvrir une page froide inédite intitulée : *Désinformation en santé : s'informer en toute sécurité sur le diabète*.

À retrouver dans cette nouvelle page inédite :

- Mésinformation, désinformation, malinformation : quelles différences ? ;
- 10 conseils pour repérer une arnaque liée à la santé ;
- Les questions à se poser avant de partager une information en santé ;
- Comment et à qui signaler un contenu suspect ? ;
- Les ressources et contacts de la Fédération à consulter en toute sécurité.

Pour toute question d'ordre juridique, vous pouvez contacter le service Diabète et Droits, joignable par mail à l'adresse juriste@federationdesdiabetiques.org et par téléphone lors des permanences, **le mardi de 8 h à 12 h 30** et le jeudi de **13 h 30 à 18 h** au **01 40 09 24 25**.

Crédit photo : ©iana_kolesnikova